

LICENCE MENTION GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

## PARCOURS AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Semestre 6

### Apport des SHS dans les pratiques d'aménagement

#### Présentation

Dans la continuité du semestre précédent, ce module se compose de quatre parties :

**Sociologie : réalisation d'une enquête de terrain.** En application des méthodes acquises en cours, les étudiants conduisent une enquête appliquée, menée en conditions réelles. Ils abordent progressivement toutes les étapes de l'enquête sociologique, depuis l'élaboration d'un questionnaire jusqu'à l'interprétation des résultats, dont ils peuvent mesurer les possibilités d'exploitation, les biais et les limites.

**Droit de l'aménagement et de l'urbanisme.** Ce deuxième cours de droit propose une spécialisation dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. À partir d'exemples tirés notamment de l'actualité du contentieux, le cours permet d'acquérir le vocabulaire de la spécialité, les méthodes et les objectifs des constructions législatives et réglementaires.

**Économie de l'environnement.** L'économie tend à appliquer son vocabulaire et ses outils à un grand nombre de contextes pour lesquels elle constitue progressivement des spécialisations. Il en est ainsi de l'économie de l'environnement qui s'intéresse aux questions de ressources naturelles mais aussi à des questionnements plus généraux comme le climat ou la biodiversité. Le cours porte sur cet élargissement de la réflexion économique.

**Mobilités et déplacements.** Les mobilités sont devenues, avec quelques autres thèmes comme la participation, une préoccupation essentielle dans la conduite de projet et la gestion des territoires. Les enseignements développent les raisons de ce surgissement et les formes théoriques qu'il emprunte.

#### Objectifs

Comprendre les dynamiques territoriales

La qualité du développement des territoires, urbains ou ruraux, repose sur de nombreux paramètres, qui tiennent aux institutions autant qu'aux usages parfois contradictoires de leurs habitants. Au fil du temps, dans chacun des champs des sciences humaines et sociales, ont été construits des indicateurs pour comprendre les attentes, évaluer les moyens mis en œuvre pour les satisfaire, observer les transformations. Les cours exposent les outils juridiques et pratiques, les méthodes et les techniques d'observation et de régulation. Ils visent à la compréhension de leurs objectifs, des raisons de leur efficacité mais aussi de leurs limites.

#### 5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 36h

Cours Magistral : 30h